



**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE BAILLY ET DE NOISY-LE-ROI**

13 rue du Poirier au large 78870 Bailly apebn.baillynoisy@orange.fr

Association loi de 1901 Fondée en 1972 www.apebn.org

Membre d'Yvelines Environnement – reconnue d'utilité publique

PETITION CONTRE LE PROJET IMMOBILIER RUE DE MAULE



Le projet de 2019 prévoyait 94 logements sur 3200 m2, à coté du Clos de Cernay.

Vous aviez déjà signé une pétition de l'APEBN contre ce projet.

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) avait donné un avis défavorable à ce projet en contraste avec l'environnement pavillonnaire, et le permis de construire a été refusé.

En 2022, un nouveau projet, sur 2000 m2, a aussi été refusé, suite à l'avis de l'ABF, mais les promoteurs ont fait un recours au tribunal contre la décision du maire de Bailly.

Construction de 43 logements sur un terrain de 2000 m2, c'est environ le double de logements par rapport aux projets en cours sur le territoire de Bailly, mais c'est hélas permis par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté en 2012 par le Conseil municipal.

En 2023, les promoteurs présentent un nouveau projet qui n'apporte pas la diminution de densité que l'on attend au centre du village historique de Bailly, dans le secteur trois fois classé du Domaine de Versailles, du périmètre de protection du Château de Versailles et des Trianons par décret du 15 octobre 1964 et de la Plaine de Versailles classée le 7 juillet 2000.

Rupture complète avec l'espace pavillonnaire environnant, artificialisation des sols, peu d'espace verts, trop grande hauteur.

Aucun espace de parkings (PK) en surface du projet. L'espace public servira de PK ?

Ce projet ne répond pas au respect de l'environnement et à la qualité de vie que je demande à Bailly.

Nom

Adresse

Courriel

Signature :

A retourner à l'adresse ci-dessus